



L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Référence : RHEI02

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Remplir l'obligation de veiller au maintien dans l'emploi des salariés et à employabilité
- Organiser la mise en place des entretiens professionnels dans son entreprise
- Connaître le nouveau dispositif légal (réforme 2014)
- Conduire les entretiens professionnels
- Définir le projet professionnel ou de formation de ses collaborateurs

Public :

Salarié de l'entreprise occupant le poste de :

- Manager
- Responsable des Ressources Humaines

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

Durée :

- 2 jours soit 14 heures

Formations associées :

- L'entretien annuel d'évaluation
- Manager et motiver son équipe

Programme :

1 - L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

- Se familiariser avec les points clés de la réforme de 2014
- Le dispositif légal et ses acteurs

2 - L'ORGANISATION DES ENTRETIENS

- La délégation des entretiens
- Les contraintes d'organisation
- Les supports d'entretien
- La réunion de présentation

3 – LES THEMES A ABORDER

- Le poste de travail du salarié
- L'analyse des compétences
- Les souhaits d'évolution et/ou de changement
- Les formations suivies et les certifications obtenues
- Le projet professionnel du salarié et/ou les formations
- Les actions à mettre en œuvre

4 – LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN

- La préparation de l'entretien
- La technique de l'écoute active
- Les étapes de l'entretien
- Les situations pièges

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.